



Compte rendu NATURA 2000

Site FR 72000698 « Carrières de Cénac »

Comité de pilotage du 17 octobre 2016

Membres participants :

- Monsieur Marc BOUSSANGE, Elu de Cénac
- Madame Caroline VRECH, Elue de Cénac
- Monsieur Jean-Marie HARRIBEY, Elu de Cénac
- Monsieur Laurent COURAU, Service Territoires (Chambre d'Agriculture de Gironde)
- Madame Colette GOUANELLE, SEPANSO
- Monsieur Nicolas KLEIN, Responsable cellule Natura 2000 (DDTM 33)
- Madame Adeline DESTOMBES, Chargée de secteur – Antenne 33 (CEN Aquitaine)
- Monsieur Pascal TARTARY, animateur Natura 2000 (CEN Aquitaine)

Structures excusées :

- Centre régional de la propriété forestière
- Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Groupe chiroptères d'Aquitaine
- Direction régionale de l'écologie, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine
Limousin Poitou-Charente
- Conseil départemental de Gironde
- Conseil scientifique régional de la protection de la nature

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 17 octobre 2016 à la mairie de Cénac sous la présidence de Monsieur Nicolas KLEIN, responsable de la cellule Natura 2000 à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde.

Monsieur Klein adresse un message de bienvenue aux membres participants, rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine). La présentation est téléchargeable sur le site internet dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<http://cren-aquitaine.fr/natura2000/cenac>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Il est rappelé que le DOCOB a été validé en 2011. L'année 2015-2016, objet de ce COPIL, marque la première année de la deuxième phase d'animation.

- Perspectives d'animation sur la deuxième tranche d'animation du site (2015-2018) et avancées sur l'année 2015-2016.

Actions	Année	Avancées 2015-2016
Identification des propriétaires, exploitants et ayants droit	2018	Petit site ne nécessitant pas une mise à jour annuelle systématique
Information et communication sur les mesures de gestion	2015-2018	Réalisation d'une plaquette à destination des collectivités territoriales
Mise en œuvre des MAEc (Réflexion avec la Pimpine)	2016-2017	Organisation de travail fixée
Mise en œuvre de 2 contrats de conservation	2015-2018	Actions suspendues aux études de fréquentation du site
Soutien aux actions territoriales	2015-2018	Avis formulé auprès de la Mairie de Cénac sur un projet de lotissement
Application du régime d'évaluation des incidences	2015-2018	Aucun projet
Rapport annuel	2015-2018	Réalisation prévue décembre 2016
Comité de pilotage	2015-2018	Tenu le 17 octobre 2016
Coordination des avis techniques	2015-2018	Aucun projet nécessitant une coordination
Mise à jour du DOCOB	2015-2018	Pas envisagée pour le moment

- Règles de fonctionnement avec l'animateur (Rivière Environnement) du site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine.

Lorsque les sujets traitent d'informations globales et générales sur Natura 2000, Rivière Environnement et le CEN Aquitaine échangeront en amont pour présenter d'une même voix les éléments auprès de la municipalité de Cénac.

Lorsque les sujets traitent spécifiquement des sites, chaque animateur restera maître de ses propos, mais en croisant les informations avec l'autre animateur.

- Cas spécifique de la mise en place du plan agro-environnemental et climatique (PAEc), support des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc).

Sur ce point, il est rappelé que le site des carrières de Cénac n'est pas un site agricole mais que les populations de chauves-souris, qui le peuplent, sont intimement liées aux espaces agricoles du bassin versant de la Pimpine. Ainsi, l'état de conservation des milieux présents sur le site Natura 2000 de la Pimpine, et plus largement du bassin versant de ce dernier, influe sur l'état de conservation des chauves-souris du site des carrières de Cénac.

Dans ce contexte, le futur PAEc de la Pimpine devra intégrer l'enjeu chauves-souris dans sa mise en œuvre. Pour cela, les deux animateurs envisagent de mener une réflexion commune sur le périmètre du PAEc et sur les mesures qui pourront être contractualisées par les

sur le site Natura 2000 de la Pimpine, et plus largement du bassin versant de ce dernier, influe sur l'état de conservation des chauves-souris du site des carrières de Cénac.

Dans ce contexte, le futur PAEc de la Pimpine devra intégrer l'enjeu chauves-souris dans sa mise en œuvre. Pour cela, les deux animateurs envisagent de mener une réflexion commune sur le périmètre du PAEc et sur les mesures qui pourront être contractualisées par les exploitants. Le CEN Aquitaine pourra donner son avis sur le projet de PAEc pour qu'il corresponde aux enjeux du territoire. Cependant, le PAEc étant attaché au site Natura 2000 de la Pimpine, l'animation territoriale reste du ressort de l'animateur de ce dernier.

D'ores et déjà, 6 mesures sont pré-fléchées pour répondre aux enjeux chauves-souris sur le territoire :

Mesures	Intérêt pour les chiroptères
<i>SHP_01 – Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux</i>	Maintien des prairies ouvertes et d'une source de nourriture liée à l'élevage
<i>PHYTO_02 – Absence de traitement herbicide de synthèse</i>	Limite les atteintes sur la ressource alimentaire des espèces
<i>PHYTO_03 – Absence de traitement phytosanitaire de synthèse</i>	
<i>PHYTO_07 – Mise en place de la lutte biologique</i>	
<i>LINEA_01 – Entretien de haies localisées de manière pertinente</i>	Maintien des corridors de déplacement
<i>LINEA_02 – Entretien d'arbres isolés ou en alignements</i>	Maintien des éléments fixes du paysage, point de repère des espèces

- Perspectives d'actions pour la deuxième année (2016-2017) de la deuxième tranche d'animation (2015-2018).

La fréquentation du site Natura 2000, et notamment celle des carrières, n'est pas connue. Cette dimension est particulièrement importante dans le cas d'espèces animales particulièrement sensibles aux dérangements et à cause de l'instabilité des carrières souterraines de Cénac. Ainsi, une étude sera lancée en 2016-2017 pour connaître la fréquentation du site.

Par ailleurs, il conviendra de relancer l'information liée au site. Cette action peut prendre différentes formes. Pour le moment, il est retenu, au titre de l'animation Natura 2000, la présence du CEN Aquitaine lors de la journée environnement organisée par la mairie de Cénac en mai. A la demande de la municipalité, le CEN Aquitaine recherchera des moyens pour permettre une présence plus importante sur la commune en lien avec les écoles et les activités périscolaires ou la médiathèque.

Ces actions menées auprès des habitants de Cénac, pourront développer une conscience environnementale, pouvant conduire à une meilleure participation des propriétaires à la vie du site Natura 2000. Cette participation pourrait à l'avenir passer par l'adhésion à la charte Natura 2000 du site.

En parallèle, des suivis sur les populations de chauves-souris sont mis en place en hiver et à l'automne par le Groupe chiroptère d'Aquitaine.

- Réflexion sur la conservation du site.

Le site Natura 2000 fait l'objet d'aménités : randonnée pédestre, cyclotourisme, vététiste... Mais cette fréquentation semble s'opposer à la fois à la dangerosité du site et à la conservation des populations de chauves-souris. Pour pallier ces désagréments, le CEN Aquitaine soulève la question de la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Sans réticence de la part de la municipalité de Cénac, le CEN Aquitaine concertera avec les différentes parties du site, sur cette proposition.

- Indicateurs de mise en œuvre.

DEMARCHE autour de la charte et des contrats Natura 2000

Type de démarche	Nb de contacts engagés	Surf. démarchée	% du nb total de parcelles	% de la surf. du site	Remarque
Charte Natura 2000	2	-	-	-	Démarche de 2 acteurs socio-économique
Contrat Natura 2000	6	6,7 ha	29%	29%	

REALISATION autour de la charte et des contrats Natura 2000

Type de démarche	Nb d'engagement	% de concrétisation	Surf. engagée	% du nb total de parcelles	% de la surf. du site	Remarque
Charte Natura 2000	1	50%	n.r.	n.r.	n.r.	
Contrat Natura 2000	1	16%	0,4 ha	1%	2%	Accord du propriétaire mais contrat non prioritaire

DEMARCHE auprès des collectivités

Démarche auprès des Collectivités locales	Nb de contacts engagés	Surf. démarchée	% du nb de collectivité sur site	% de la surf. totale
Réunion ou prise de contact avec au moins un élu de la commune	1	22,5 ha	100%	100%
Proposition d'engagement dans le cadre de la Charte Natura 2000	1	22,5 ha	100%	100%

REALISATION auprès des collectivités					
Concrétisation des Collectivités locales	Surf. contractualisée	Concrétisation	% du nb de collectivité sur site	% de la surf. totale	% de concrétisation de
Proposition d'engagement dans le cadre de la Charte Natura 2000	-	-	0%	0%	-

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le Président du Comité de pilotage

Monsieur N. KLEIN

